

Ordonnance de Monseigneur le cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, portant condamnation d'un imprimé intitulé Cas de conscience

Titre(s) : Ordonnance de Monseigneur le cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, portant condamnation d'un imprimé intitulé Cas de conscience : Proposé par un confesseur de province touchant un ecclésiastique qui est sous sa conduite, & résolu par plusieurs docteurs de la faculté de théologie de Paris

Ensemble : Problème ecclésiastique proposé à M. l'abbé Boileau de l'archevêché : A qui l'on doit croire de Messire Louis-Antoine de Noailles, évêque de Châlons en 1695, ou de Messire Louis-Antoine de Noailles, archevêque de Paris en 1696 ? Doucin, Louis, S.J.

Auteur(s) : Noailles, Louis-Antoine, cardinal de

Autre(s) auteur(s) : Eglise catholique Diocèse Paris; France

Editeur, producteur : Paris : L. Josse, 1703

Description matérielle : 2 p. ; in 4 ?

Note(s) : Monjol

Note sur le contenu : Marque de possession msc. sur la p.d.g.: "Monjol"

Sujet(s) : A114 vie religieuse France 17^e s.

Sujet - Nom commun : AXIII Théologie hétérodoxe